

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:*
**Fondation de prévoyance en faveur du personnel
de la Coopérative de l'Industrie du Bois, en liqui-
dation, Chêne-Bourg**
2. *Décision de dissolution par:* l'Autorité de surveillance des
fondations*
3. *Date de la décision:* 25.02.2005
4. *Echéance de préavis des créances:* **15.12.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Fondation de prévoyance en faveur du personnel
de la Coopérative de l'Industrie du Bois, p.a. Me Jacques-An-
dré Schneider, avocat, rue du Rhône 100, case postale 3403,
1211 Genève 3
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* *et des institutions de prévoyance de Genève
Lachat Harari & Associés, Avocats
1211 Genève 3

(03645382)